



la  
lettre  
de votre sénateur

Rentrée  
2020



EK.  
Éric Kerrouche

SÉNATEUR  
DES LANDES





# Édito

À chaque crise, les élus locaux font la démonstration de leur rôle indispensable auprès de nos concitoyens et au sein de la République : garants de la confiance en nos institutions pendant la crise des Gilets jaunes, ce sont encore eux qui ont été en première ligne pour répondre à la crise sanitaire inédite qui a frappé notre pays.

Pendant que l'Assemblée et le Sénat votaient la mise en place de l'état d'urgence sanitaire et des mesures extraordinaires, la cellule installée par la préfecture des Landes permettait d'assurer un suivi et de relayer les demandes et questionnements locaux. Compte tenu de l'interruption du processus électoral, la situation aurait pu se révéler difficile. Il n'en a rien été. Chacun, en responsabilités, s'est concentré sur les réponses immédiates à apporter.

Désormais, tous les conseils municipaux et communautaires landais sont installés. Je tiens tout d'abord à vous adresser mes plus sincères félicitations pour votre élection. Vous avez pris vos fonctions dans un contexte difficile mais je sais que la plupart des initiatives et des solutions viendront des collectivités que vous animez.

La crise sanitaire nous invite à réfléchir sur la nécessité d'une régulation de l'économie et sur l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Elle a également mis en évidence la qualité de notre modèle social comme l'importance des services publics de proximité. Cette crise doit devenir une opportunité pour dessiner le monde d'après. Il est donc indispensable que vous disposiez des moyens d'agir : retirer de nouvelles ressources financières aux collectivités par une remise en cause des impôts de production est un mauvais choix contre lequel je me battrais.

La lettre que vous recevez aujourd'hui est une continuation du travail de terrain et de liens avec les élus auquel je m'étais engagé. Elle a pour objectif de vous rendre compte de l'exercice du mandat qui m'a été confié : légiférer, mais aussi et surtout représenter le département des Landes au sein du Sénat, chambre des territoires. Cette publication, la mise en place du nouveau site internet et les rencontres locales sont autant de façons de garder le contact avec vous. Je suis à votre écoute et je répondrai à toute sollicitation de votre part, parce que c'est ma conception du rôle de sénateur.

*Vous pouvez compter sur moi -*

*Éric Kerrouche*

Directeur de la publication : Éric Kerrouche  
Conception et rédaction : en interne  
Impression : DH COM (Saint-Vincent-de-Paul)  
Crédits photos : Rodolphe Escher - S. Zambon/Dpt40 - Équipe sénateur  
N°sept./oct. 2020 - Tirage : 1 800 exemplaires  
Ce document a été réalisé avec des encres végétales, par une imprimerie certifiée écolabel européen «Imprim'vert» certifiée PEFC

## MES FONCTIONS

Sénateur des Landes, membre du groupe socialiste et républicain

Membre de la commission des lois

Vice-président de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation

Vice-président du groupe d'études Mer et littoral

Membre du groupe d'études Numérique

Membre de la mission d'information « lutte contre l'illectronisme et inclusion numérique »

Membre de la commission départementale de répartition des crédits de la dotation d'équipement des territoires ruraux

## MON ACTIVITÉ EN CHIFFRES

à mi-mandat

**281**

INTERVENTIONS EN SÉANCE

**155**

INTERVENTIONS EN COMMISSIONS

**2634**

AMENDEMENTS

**34**

PROPOSITIONS DE LOI

34

Cosignataire de **30 PROPOSITIONS DE LOI**

Auteur de **4 PROPOSITIONS DE LOI ET DE RÉOLUTION :**

- pour une **nouvelle ère de la décentralisation** ;
- visant à instaurer **le vote postal** lors d'un scrutin électoral en période de crise sanitaire ;
- visant à améliorer **la représentativité des conseils communautaires et à mieux associer les conseillers municipaux au fonctionnement de l'intercommunalité** ;
- visant à proroger **l'expérimentation de la tarification sociale de l'eau**.

4

Coauteur de **4 RAPPORTS PARLEMENTAIRES :**

- faciliter l'exercice des mandats locaux (tome 6) ;
- l'adaptation locale de l'organisation territoriale ;
- les élus locaux et le confinement : enseignements de la consultation nationale du Sénat ;
- les collectivités territoriales face au Covid-19.

45

**45 QUESTIONS** au Gouvernement dont :

- **égalité d'accès à l'enseignement supérieur** : transparence des algorithmes locaux de Parcoursup ;
- **filière des palmipèdes à foie gras** : sécurisation des revenus des producteurs ;
- **justice fiscale** : adaptation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères aux ménages modestes ;
- **faciliter la sortie du mandat pour favoriser l'entrée dans le mandat** : reconversion professionnelle des élus locaux ;
- **protection des élus locaux** : effectivité du statut de salarié protégé ;
- **intercommunalités** : opposabilité du pacte de gouvernance ;
- **solidarité européenne** : pérennisation du fonds européen d'aide aux plus démunis.

# « Pour une nouvelle ère de la décentralisation »

Le Sénat a adopté les propositions que j'ai portées et défendues.

Au mois de juin dernier, le Sénat a adopté la proposition de résolution « pour une nouvelle ère de la décentralisation » dont je suis l'auteur avec mes collègues du groupe socialiste et républicain, Patrick Kanner, Didier Marie, Jérôme Durain, Corinne Feret et Jean-Pierre Sueur.

Il s'agit, à travers ce texte, de réfléchir à la décentralisation différemment, de repenser son sens premier : une meilleure distribution des biens et des services publics sur l'ensemble du territoire pour que personne ne soit oublié.

Plus qu'un nouveau débat organisationnel sur la répartition de compétences, nous préconisons de privilégier une logique de coopération territoriale à rebours de la concurrence territoriale qui prévaut parfois.

Nous proposons dans ce projet de tracer les grandes perspectives à venir d'une nouvelle gouvernance locale, de définir constitutionnellement le périmètre d'intervention de l'État, d'affirmer celui des collectivités et de mettre en place une loi de financement spécifique aux collectivités territoriales, en cohérence avec le projet de loi de finances.

La question de la démocratisation est également centrale. D'une part, celle des fonctions électives, qui passe notamment par un renforcement de la parité. D'autre part, celle de la participation citoyenne pour mettre un terme à une forme de « démocratie à éclipse », au sein de laquelle les citoyens ne prennent la parole qu'au moment des élections.



## LES 6 PRINCIPES

- 1 Recentrage de l'État sur ses missions essentielles
- 2 Adaptation des compétences
- 3 Solidarité financière et lisibilité des finances locales
- 4 Collectivités motrices de la transition écologique
- 5 Territoires plus agiles et coopératifs
- 6 Renouveau de la démocratie territoriale

**Plus  
d'informations**



Rendez-vous sur mon site internet pour visionner mon intervention dans l'hémicycle

[erickerrouche.fr](http://erickerrouche.fr)

## Projet de loi « Engagement et proximité »

Le Sénat a adopté à la quasi-unanimité le projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique. Même si celui-ci présente des améliorations, il est encore loin de satisfaire toutes les ambitions démocratiques. Pendant deux semaines d'examen, le groupe socialiste et républicain a considérablement enrichi ce texte par le dépôt de nombreux amendements.

Nos amendements s'articulaient autour d'un axe fort, celui de la « démocratie », qui n'a malheureusement pas été repris par le Gouvernement :

- **démocratisation de l'intercommunalité** qui est préférable à sa remise en cause ou à son détricotage ;
- **démocratisation de la gouvernance locale** qui constitue une priorité, notamment en matière de parité ;
- **démocratisation des fonctions électives** pour permettre un renouvellement politique, mais aussi et surtout parce que chacune et chacun doit pouvoir s'engager pour sa commune.



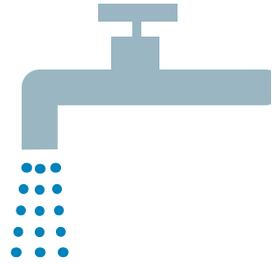
## Rapport « Les collectivités face au Covid-19 »

La délégation sénatoriale aux collectivités locales a souhaité recueillir l'opinion des élus locaux au cours de la période de confinement, en organisant une consultation nationale du 9 avril au 4 mai 2020.

Près de 2 000 témoignages ont été recueillis. Nous avons ainsi pu faire une photographie d'une période inédite au cours de laquelle les élus ont été des acteurs de premier plan, toujours à la hauteur de la confiance que les Français leur accordent. Malgré un sentiment d'abandon de l'État, ils ont su innover et remplir l'une des missions essentielles qui leur incombe : la protection des populations en dépit d'un contexte incertain.

Nous avons également pu tirer des enseignements en vue d'anticiper des situations similaires, et plus structurellement, préconiser une allocation supplémentaire de moyens aux collectivités locales et à l'hôpital public.





## Tarification sociale de l'eau : nos propositions sont adoptées

L'expérimentation de la tarification sociale de l'eau a été créée par la loi dite « Brottes » de 2013. Elle visait à identifier des solutions pour favoriser l'accès à l'eau pour les ménages modestes.

50 collectivités, représentant près de 11 millions d'habitants, se sont portées volontaires. L'expérimentation ayant tardé à démarrer, elle nécessitait d'être prorogée pour en tirer un bilan complet. C'était l'objet de la proposition de loi Lubin-Kerrouche qui a été adoptée à l'unanimité au Sénat en avril 2018, mais jamais examinée à l'Assemblée nationale.

C'est au terme d'un long parcours législatif que nous sommes parvenus à proroger cette expérimentation puis à la généraliser dans le cadre de la loi « Engagement et proximité ». Cette possibilité offerte aux collectivités marque l'importance de l'intervention publique pour faire respecter un droit d'accès à l'eau pour tous et pour préserver un bien commun.

Mais, alors que les Assises de l'eau de 2018 avaient retenu le financement de ce dispositif par l'État sous la forme d'un chèque-eau, celui-ci s'est évaporé en cours de navette parlementaire et aucun accompagnement financier des collectivités territoriales n'est envisagé, malgré les annonces du Gouvernement.

Deux millions de Français sont en précarité hydrique : ils consacrent plus de 3% de leur revenu disponible au paiement de leurs dépenses d'eau.

## Revalorisation des retraites agricoles

Les sénatrices et sénateurs socialistes ont voté pour la proposition de loi des députés communistes Huguette Bello et André Chassaigne. Elle constitue un progrès pour de nombreux agriculteurs, malgré les modifications apportées par la majorité présidentielle.

Nous regrettons la lenteur et le manque de considération du Gouvernement envers les agriculteurs.

Après trois ans d'un parcours législatif chaotique, alors que la proposition de loi avait été adoptée à l'unanimité, le texte est enfin revenu au Sénat mais dans une version en deçà du texte initial, comme l'a souligné Monique Lubin, cheffe de file socialiste.

Si le dispositif exclut potentiellement 90 000 agriculteurs au prétexte qu'ils sont polypensionnés, il garantit enfin une pension égale à 85% du SMIC aux chefs d'exploitation monopensionnés, ayant une carrière complète.

Nous resterons vigilants sur la question des femmes, grandes oubliées de ce texte, et des polypensionnés. Nous regrettons à nouveau la date d'entrée en vigueur tardive du texte à partir de 2022.



# Mes activités législatives en un clin d'œil



## RIP-ADP : un combat pour préserver le service public national

Procédure inédite : en 2019, 248 parlementaires lancent, pour la première fois depuis son inscription dans la Constitution en 2008, la procédure de Référendum d'Initiative Partagée (RIP) pour que les aéroports de Paris restent un service public national. Si le nombre de signatures citoyennes requis n'a pas pu être atteint, le processus de privatisation a néanmoins été suspendu. Face à la situation actuelle des marchés financiers, le Gouvernement ne l'envisage plus dans l'immédiat.

Parallèlement, constatant les nombreux obstacles à cette expression démocratique, j'ai été à l'initiative d'une saisine parlementaire de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour garantir une information et une participation citoyenne sur ce sujet sensible. Les observations du Conseil constitutionnel sur cette première mise en œuvre du RIP ont confirmé cette nécessité.



# Répondre à vos préoccupations

Monique Lubin et moi-même nous sommes engagés à défendre notre département : ses services publics, son économie, sa culture, son patrimoine et ses traditions.

Retour sur quelques actions menées conjointement avec les élus landais :

## Défendre la filière palmipèdes à foie gras en difficulté

Intervention au Sénat et rédaction d'un courrier co-signé avec le département et les parlementaires socialistes pour soutenir et défendre la filière.

- ..... Adoption d'un amendement par le Sénat qui a été supprimé à l'Assemblée nationale dans un premier texte. Le même amendement a été adopté par le Sénat dans un autre texte en cours d'examen à l'Assemblée nationale.

## Autoriser l'ouverture des plages dynamiques (Covid-19)

Dépôt d'un amendement et rédaction d'un courrier envoyé au Premier ministre pour demander l'autorisation d'ouvrir les plages pendant la période de pré-déconfinement.

- ..... Accord du ministère de l'Intérieur.

## Protéger la forêt

Intervention dans l'hémicycle pour défendre la suppression de l'ordonnance visant à réformer l'Office National des Forêts (ONF).

- ..... Le texte doit être examiné par l'Assemblée nationale. Nous restons mobilisés sur ce sujet. Cette réforme doit faire l'objet d'un vrai débat parlementaire.

## Maintenir le dispositif des CRS pour la sécurité de nos plages

Dépôt d'une question écrite et envoi d'un courrier à l'attention du ministre de l'Intérieur pour demander le maintien des missions des CRS maîtres-nageurs sur les plages landaises.

- ..... Accord du ministère de l'Intérieur.



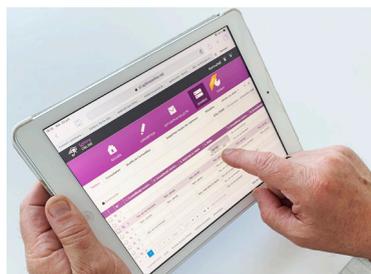
## TRAVAILLER MAIN DANS LA MAIN AVEC LES ÉLUS LOCAUX ET LES PARLEMENTAIRES SOCIALISTES

Défendre les problématiques landaises se fait aussi en concertation avec les **élus du territoire**, le **conseil départemental**, l'**Association des Maires des Landes**, le **conseil régional**, et bien sûr **mes collègues parlementaires socialistes, Monique Lubin et Boris Vallaud**.

Nos actions communes n'en ont que plus de poids. Ainsi nous avons adressé plus de 20 lettres aux ministres, préfet, services de l'État.

Nos différentes sollicitations ont porté sur des préoccupations locales comme l'agriculture, les services publics (avec notamment le maintien des perceptions dans tout le département), l'économie, la culture, l'éducation et la sauvegarde de nos traditions locales.

# Consulter les élus locaux



Depuis le début de mon mandat, en tant que membre de la commission des lois, je suis le chef de file du groupe socialiste et républicain pour la plupart des textes relatifs aux territoires.

Pour mener à bien cette mission, j'ai souhaité, comme je m'y étais engagé pendant la campagne sénatoriale, associer les élus landais afin de recueillir leurs avis et faire remonter leurs remarques.

C'est dans cette logique que j'ai mis en place un système de consultations notamment dans le cadre de l'examen du projet de loi « Engagement et proximité » et plus largement pour recueillir leur opinion sur la décentralisation.

Plus de 240 élus landais ont participé à ces consultations, je les en remercie.

Deux ateliers législatifs ont été organisés auprès des élus pour en faire une restitution, à Saint-Sever et à Saint-Geours-de-Maremne.

Dernièrement, dans la continuité du rapport relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux, j'ai également analysé la consultation sur le Covid 19 lancée par la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales qui a donné lieu à un rapport d'information parlementaire.

Soucieux de maintenir le lien avec les élus locaux, je mettrai prochainement en place d'autres consultations.

## LES RENCONTRES TERRITORIALES AILLEURS EN FRANCE

Ces rencontres permettent d'échanger sur les textes législatifs et les préoccupations des élus locaux.

● **EN GIRONDE : FORUM PARLONS TERRITOIRES** (12 déc. 2019)

● **DANS LE NORD : FORUM PARLONS TERRITOIRES** (28 nov. 2019)

● **EN MEURTHE-ET-MOSELLE : ÉCHANGES AVEC LES ÉLUS SUR MON OUVRAGE « LE BLUES DES MAIRES »** (4 juin 2019)

● **EN SAÔNE-ET-LOIRE : ÉCHANGES AVEC LES ÉLUS SUR LE RÔLE DES MAIRES ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES** (20 mars 2019)

● **À PARIS ADCF\* : DÉBAT SUR « L'IMPÉRATIF DES PROCHAINS MANDATS LOCAUX »** (29 janv. 2020)

● **À NICE 30<sup>IÈME</sup> CONVENTION NATIONALE DE L'ADCF\* : TABLE-RONDE D'OUVERTURE** (30 oct. 2019)

● **À GRENOBLE RENCONTRES NATIONALES DE LA PARTICIPATION : SUR LA DÉMOCRATIE LOCALE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE** (13 mars 2019)

**Retrouvez les rencontres landaises sur la page suivante**

\*Assemblée des Communautés de France

## MES PUBLICATIONS SUR LA DÉCENTRALISATION

### ARTICLES

« Le vrai pouvoir des maires », *revue Projet* (fév. 2020)

« Penser l'unité dans la diversité », *revue Pouvoirs Locaux* (oct. 2019)

« Rémunérer autrement nos élus locaux ? », *revue L'Hémicycle* (nov. 2019)

## OUVRAGES

*La rémunération du travail politique*  
Fondation Jean Jaurès (juil. 2020)

*Profession : élu.e local.e*  
Berger-Levrault (janv. 2020)

*Le Blues des maires*  
Fondation Jean Jaurès (nov. 2018)

Échanger  
avec  
vous  
sur le  
terrain  
pour  
mieux  
agir



## ZOOM SUR LES RENCONTRES AVEC LES ÉLUS

Aller à la rencontre des élus permet d'échanger, de partager les expériences et de faire remonter les différentes préoccupations de chacun. Des rendez-vous ont déjà été pris avec certains d'entre vous. N'hésitez pas à me solliciter.

- 1 2 Ateliers législatifs suite au projet de loi « Engagement et proximité », Saint-Sever et Saint-Geours-de-Maremne (13 et 14 déc. 2019)
- 3 Communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour (11 oct. 2019)
- 4 Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans (14 juin 2019)
- 5 6 Communautés de communes du Pays Morcenais et du Pays Tarusate (23 mai 2019)
- 7 Échange avec l'Association des Maires des Landes sur le thème « Intercommunalités et respect des communes », Dax (21 fév. 2019)
- 8 Communauté de communes des Grands Lacs (14 déc. 2018)
- 9 Communauté de communes des Landes d'Armagnac (7 sept. 2018)
- 10 Ateliers législatifs sur le statut des élus et sur la réforme constitutionnelle, Pontonx (26 mai 2018)

# — QUELQUES TEMPS FORTS SUR LE DÉPARTEMENT

**8**

août  
**2020**

**ST-VINCENT-DE-TYROSSE**

Comice agricole  
du Pays tyrossais

**11**

mars  
**2020**

**MONT-DE-MARSAN**

Première journée  
d'hommage aux  
victimes du terrorisme

**15**

fév.  
**2020**

**PONTONX**

Débat public  
sur la réforme des  
retraites

**7**

fév.  
**2020**

**ST-VINCENT-DE-PAUL**

Intervention  
à l'espace jeunes dans le  
cadre d'un projet citoyen

**21**

sept.  
**2019**

**JOSSE**

Inauguration  
de la stèle du centenaire  
de la révolte des métayers

**20**

sept.  
**2019**

**BÉNESSE-LÈS-DAX**

Inauguration  
du moulin à vent

**13**

juil.  
**2019**

**CAPBRETON**

Inauguration  
du cœur de ville

**11**

mai  
**2019**

**SOORTS-HOSSEGOR**

Inauguration  
du bourg

**15**

sept.  
**2018**

**CASTETS**

Inauguration  
de la plaine de  
l'Escurion

**8**

sept.  
**2018**

**LAURÈDE**

Inauguration  
du mémorial  
Henri Emmanuelli

**4**

juin  
**2018**

**DAX**

Pose  
de la première pierre  
du village d'Alzheimer

**2**

juin  
**2018**

**STE-MARIE-DE-GOSSE  
> SAUBUSSE**

Inauguration  
du chemin de halage et  
lancement de la Scandibérique

**17**

mai  
**2018**

**DAX**

Inauguration  
du Splendid

**24**

mars  
**2018**

**PEYREHORADE**

Inauguration  
de la Maison de  
services au public

**17**

fév.  
**2018**

**RIVIÈRE-SAAS-ET-GOURBY**

Inauguration  
du nouvel emplacement  
du monument aux morts

**7**

oct.  
**2017**

**CASTELNAU-CHALOSSE**

Rassemblement  
pour soutenir les filières  
palmipèdes et volailles



# EK.

Éric Kerrouche

.....

SÉNATEUR  
DES LANDES



## ZOOM SUR DES RENCONTRES AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Rencontre avec les syndicats CGT - FO  
du centre hospitalier de Dax  
PERMANENCE PARLEMENTAIRE (26 juin 2020)

Rencontre avec les bénévoles du  
Secours populaire  
CAPBRETON (12 juin 2020)

Visite de l'entreprise Labeyrie  
SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE (27 sept. 2019)

Rencontre avec les sapeurs-pompiers  
CAPBRETON (26 juil. 2019)

Rencontre avec Florence Bouvier,  
présidente du TGI de Dax  
DAX (17 mai 2019)

Rencontre avec les syndicats  
enseignants et la FCPE  
DAX (4 mai 2019)

Visite de l'entreprise Massy Charpentes  
HEUGAS (16 nov. 2018)

Rencontre avec le colonel Triollet,  
commandant du groupement de gendarmerie  
des Landes  
MONT-DE-MARSAN (12 janv. 2018)

## Infos pratiques

[erickerrouche.fr](http://erickerrouche.fr)

### RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES SUR MON SITE INTERNET

#### UN ESPACE DÉDIÉ AUX ÉLUS LOCAUX :



des courriers et documents ;



des informations pour bénéficier  
de l'assistance juridique du Sénat ;



des renseignements pratiques  
pour visiter le Palais du Luxembourg.

### MON ÉQUIPE

#### DANS LES LANDES

Audrey Moreau / [a.moreau@clb.senat.fr](mailto:a.moreau@clb.senat.fr)  
Bruno Janot / [b.janot@clb.senat.fr](mailto:b.janot@clb.senat.fr)

#### AU SÉNAT

Éva Gaillat / [e.gaillat@clb.senat.fr](mailto:e.gaillat@clb.senat.fr)

### ME CONTACTER

#### DANS LES LANDES

110 rue des Pêcheurs  
40130 Capbreton  
Tél. 05 58 35 23 40  
[contact@erickerrouche.fr](mailto:contact@erickerrouche.fr)

#### AU SÉNAT

Palais du Luxembourg  
15 rue de Vaugirard  
75291 Paris cedex 6  
Tél. 01 42 34 37 13

— Éric Kerrouche / Jeanne Coutière, suppléante, Maire de Maillères —

